

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL.



MONTREAL.

EUS. SENEÇAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT.

1874

Sainte Rosalie.

(Suite.)

CHAPITRE Xe.—DÉCOUVERTE DE STE. ROSALIE

On étoit arrivé au commencement du XVII^e siècle, vers l'année 1620 ; la chapelle élevée en l'honneur de la Sainte tombait en ruine depuis longtemps, le sentier qui y conduisait n'étoit plus frayé, les litanies où se trouvait le nom de Rosalie étoient tombées en désuétude, on ne se souvenait plus d'elle aux jours fixés anciennement pour sa fête; lorsqu'il arriva qu'une pauvre malade, condamnée par tous les médecins, dans le grand hôpital, vit dans la nuit une jeune fille s'approcher de son lit et l'assurer qu'elle serait guérie, si elle promettoit de se rendre au mont Pellégrin pour y prier dans le sanctuaire.

La malade fut guérie aussitôt, mais elle n'accomplit son vœu qu'au bout d'un temps considérable, et l'historien de Ste. Rosalie fait remarquer comme on est souvent peu reconnaissant même des grâces que l'on a le plus ardemment désirées. Enfin elle s'y rendit et revit en songe la même jeune fille qui lui avoit recommandé de faire chercher dans la caverne le corps de Ste. Rosalie.

Trois citoyens de Palerme commencèrent des recherches ; on a conservé leur nom : Vito Amadeo, Jacques de Gènes et Jean Torralino. mais les premières recherches étant infructueuses, auroient peut-être fait abandonner la tentative, si différentes apparitions de Ste. Rosalie n'avaient ranimé le courage de ces pieux fidèles.

Dans ces circonstances, la peste fut encore apportée dans le port de Palerme par l'arrivée de quelques vaisseaux du levant, et en peu de jours elle fit plusieurs victimes ; toutes les précautions humaines furent prises, mais le pieux Archevêque de Palerme, le Cardinal Doria, recommanda surtout de recourir au secours céleste ; il pourvut aux besoins spirituels des malades, fit ouvrir tous les hôpitaux, multiplia l'administration des sacrements et enfin prescrivit l'adoration des quarante heures dans toutes les églises. Toutes les communautés furent invitées à se porter en habits de deuil à l'église métropolitaine, portant solennellement les reliques des saintes Christine et Nymphée, patron-

nes de la cité. Pendant la procession il arriva un fait extraordinaire. Pendant le chant des litanies, deux chœurs de chantres qui étaient séparés dans le cortège par un grand intervalle, sans s'être concertés à l'avance, eurent l'idée d'ajouter au chant des litanies, l'ancienne invocation à Ste. Rosalie, tombée depuis longtemps en désuétude. Cette invocation, à laquelle on n'était plus habitué, surprit tous les esprits, mais la surprise fut encore plus grande lorsqu'on sut que ces deux chœurs, qui n'avaient pu se concerter à l'avance, avaient eu en même temps l'inspiration de la faire entendre.

Il y avait déjà cinquante jours que les travailleurs cherchaient sans résultat, les restes de Ste. Rosalie, mais ce qu'ils apprirent de l'invocation du nom de la sainte redoubla leur courage et ayant continué à creuser dans la caverne à l'endroit qui avait été indiqué par l'apparition que nous avons rapportée, ils finirent par trouver à une grande profondeur, un immense rocher d'un seul bloc qui semblait devoir arrêter tous leurs efforts. Ils continuèrent néanmoins. Enfin au premier jour de juillet, quelle fut leur joie lorsqu'ils découvrirent sous le rocher le crâne et la chevelure de la Sainte, ils poursuivirent leur travail tandis qu'un parfum des plus doux sortait de cet antre et ils finirent par découvrir le corps tout entier.

(A continuer.)

Assomption de la B. Vierge Marie.

(SELON LA LÉGENDE DU BREVIAIRE ROMAIN.)

Aujourd'hui, s'écrie St. Jean Damascène, dans un sermon sur la mort de la Bienheureuse Vierge Marie, aujourd'hui l'Arche Sainte et animée du Dieu vivant, celle qui a conçu le Créateur dans son chaste sein, repose dans le temple du Seigneur, ce temple qui n'a point été construit de main d'homme. David, son aïeul, se livre à une allégresse que partagent les chœurs des Anges.

Les Archanges célèbrent Marie, les Vertus la glorifient, les Principautés triomphent avec elle. Avec elle les Puissances, les Dominations se livrent aux démonstrations de la joie. Les Trônes solennisent sa fête, les Chérubins la

louent, les Séraphins proclament sa gloire. Aujourd'hui l'Eden céleste reçoit le Paradis vivant du nouvel Adam, ce paradis où l'arrêt de notre condamnation a été déchiré, où a été planté l'Arbre de Vie, où notre nudité a été vêtue.

Non, ce n'est pas à la terre qu'est retournée aujourd'hui la Vierge Immaculée, celle que n'a souillée aucune affection terrestre, qui n'a été nourrie que des pensées du ciel. Elle qui était un *Ciel Animé* a été placée dans les tabernacles Célestes.

Comment, en effet, participerait à la Mort celle qui a produit la Vie pour tout le genre humain ? Mais elle a obéi à la loi portée par celui qu'elle a engendré. Comme fille de l'ancien Adam, elle a subi l'ancienne sentence à laquelle s'était soumis son propre Fils, lui qui est la Vie. Comme Mère du Dieu vivant, elle s'élève vers lui par une glorieuse Assomption. Eve, qui écouta les suggestions du serpent, est condamnée à enfanter dans la douleur, à mourir, et sa place est marquée dans le sein de la terre. Mais la Vierge, véritablement bienheureuse, qui a prêté l'oreille à la parole de Dieu, qui, par l'opération du Saint-Esprit, et à la salutation toute spirituelle de l'archange, a conçu le Fils de Dieu, et l'a enfanté sans douleur, serait-elle engloutie par la mort ? La terre pourrait-elle garder celle qui s'est consacré, entièrement à Dieu, et qui est devenue Mère sans cesser d'être Vierge ? La corruption envahirait-elle un Corps qui a enfanté la Vie ? Devant Elle s'ouvre un chemin droit, uni, facile pour la conduire au ciel. Car si Jésus, la Vérité et la Vie, a dit : — "Où Je suis, là sera aussi mon ministre." — Comment à plus forte raison, la Mère ne serait-elle pas là où se trouve le Fils ? ...

Une antique tradition nous a appris qu'au temps de la glorieuse mort de la Vierge Marie, tous les saints Apôtres qui parcouraient l'univers, pour annoncer l'Évangile aux nations, furent, en un instant, transportés par le ministère des Anges et réunis à Jérusalem. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils virent les Esprits Célestes et entendirent la psalmodie des chœurs de la Cité sainte. La Mère de Dieu, ainsi entourée de la gloire divine, remit son âme sainte entre les mains de son Créateur, qui était aussi son Fils. Son corps, qui par un mystère ineffable, avait

enfanté l'Homme-Dieu, fut transporté au bruit des hymnes que chantaient les Anges et les Apôtres, et déposé à Gethsémani, dans un tombeau, près duquel les Esprits célestes continuèrent, pendant trois jours, leurs mélodieux accents. Ensuite le chant cessa. Thomas, qui n'avait pas assisté à la mort de la Bienheureuse Vierge, étant arrivé le troisième jour, voulut rendre ses hommages à ce corps virginal qui avait enfanté l'Homme-Dieu. Les Apôtres qui avaient été témoins des derniers moments de Marie, ouvrirent son tombeau, mais ils n'y trouvèrent pas le *Saint Corps*. Ils revirent que les linceuls dans lesquels il avait été enseveli, et d'où s'échappait une odeur délicieuse de laquelle ils étaient tout embaumés. Ils fermèrent donc le sépulcre. Etonnés de ce prodige mystérieux, ils ne purent penser autre chose, sinon que Dieu le Verbe, le Seigneur de la gloire, qui s'est plu, en se faisant homme, à recevoir un corps, et à naître de la Vierge Marie ; Celui qui, après l'enfantement divin, conserva la virginité de sa mère, s'est plu encore, après qu'elle eut quitté ce monde, à conserver sans corruption son corps Immaculé, et à l'honorer en le transportant au ciel, avant la, résurrection universelle du genre humain.

Cette doctrine apostolique, touchant l'Assomption de Marie, a été consignée par les Saints Peres et les Docteurs les plus illustres des écoles catholiques : l'Église, toujours guidée par les lumières du Saint-Esprit, a élevé cette croyance, si chère aux pieux enfants de Marie, au plus haut degré de certitude, en érigeant une fête solennelle en l'honneur de ce mystère. Ce qui fait dire au savant Cardinal Baronius, en ses Annales, " qu'on ne peut, sans une grande témérité, enseigner le contraire, et ôter à la Vierge Sacrée, la gloire d'être ressuscitée des morts, et de régner en Corps et en Ame avec son Fils. "

Charité et Clémence.

PIE IX ET LE CONDAMNÉ.

En 1824, un gentilhomme italien, appelé Gaëtano, âgé seulement de dix-sept ans, eut le malheur de se laisser séduire par les idées révolutionnaires, et prit part à une

conspiration à Rome. Il fut arrêté et condamné à la peine capitale. Comme on le conduisait au supplice, un jeune prêtre, ému de compassion, pria l'exécuteur des lois, de lui accorder auparavant quelques instants. Il courut au Vatican, se jeta aux pieds du Pape, et le conjura de commuer la peine de mort en une détention perpétuelle.

Il obtint cette grâce et le condamné fut conduit au château Saint-Ange

Vingt-deux ans après, le jeune prêtre se trouvait pape sous le nom de Pie IX. Il se souvint du pauvre Gaëtano. Il se rendit un soir au château, sous le costume d'un simple prêtre. Le geôlier ne le connaissant pas, le traita durement; cependant, devant la présentation d'un laissez-passer venant de haut lieu, et prescrivant de le laisser seul pendant une heure avec le prisonnier, il lui permit d'entrer.

—Que me voulez-vous? lui dit Gaëtano.

—Je vous apporte des nouvelles de votre mère.

—Ma mère! elle n'est donc pas morte de chagrin? Merci de cette bonne nouvelle!

—Oui, elle vit et m'envoie ici pour vous apporter des consolations et l'espérance de jours meilleurs.

—Enfin Dieu a eu pitié de moi. Tous les anges ne sont pas au ciel; j'en ai trouvé un sur la terre; il est près de moi.

—Vous auriez dû écrire au Pape et implorer sa clémence. Un crime politique commis à dix-sept ans, dans toute l'effervescence de la jeunesse, était suffisamment expié par les tristesses d'une longue détention.

—Je lui ai écrit plusieurs lettres où je confessais mes torts; mais elles sont restées sans réponse.

—Écrivez de nouveau.

—On ne la présenterait pas à Grégoire XVI.

—Grégoire XVI n'est plus de ce monde; écrivez à Pie IX.

—Mais qui lui fera parvenir ma supplique?

—Moi même. Écrivez-lui donc; voici du papier et un crayon.

Pie IX ayant pris ce recours en grâce, dit au prison-

nier : « Soyez sans inquiétude, mon bon ami, ay. z confiance et priez Dieu pour Pie IX.

Sur ce le geôlier entre et crie : Allez au diable M. l'abbé, vous avez abusé de votre permission ; votre heure est passé de plusieurs minutes. Allons, décampez, ou je m'y prendrai de force.

— Pourquoi cet emportement et ces blasphèmes ? C'est fort mal ; si le Pape le savait !

— Et quand il le saurait, peu importe ; le Pape ne s'occupe pas plus de moi, que je m'occupe de lui.

— Vous ne le connaissez pas.

— Allons ! vite, débarrassez-moi de votre présence.

Pie IX étant sorti de la prison, se rendit chez le gouverneur du château.

— Encore un fâcheux, grommela le geôlier entre ses dents, allons, vite, monsieur l'abbé, que voulez-vous ? Je suis fort occupé, je n'ai pas de temps à perdre.

— Je demande la grâce du prisonnier Gaëtano.

— Vous plaisantez ! le Pape seul peut l'accorder.

— C'est en son nom et par son ordre que je la demande.

— La preuve ?

— La voici.

Et Pie IX se mit à écrire un ordre ainsi conçu : « J'en joins au gouverneur du château Saint-Ange de mettre sur le champ en liberté le prisonnier Gaëtano et de révoquer son geôlier. »

Signé : PIE IX.

Quelque temps, après le geôlier reçut un autre emploi à la condition qu'il ne serait plus brutal ni blasphémateur, ce dont il se corrigea parfaitement.

Un reçu pour le Paradis.

Un Indien du Canada, en embrassant la foi catholique, se confessa à la Robe-Noire (prêtre), d'avoir depuis quelque temps volé deux piastres à un pasteur calviniste du voisinage, et réponse lui fut donnée qu'il devait les restituer. Ce bon sauvage, appelé Jean-Baptiste à son baptême, s'empressa de s'exécuter.

Il se présente donc chez le Ministre, et le dialogue suivant s'engage :—Eh bien que me veux-tu ?—Moi t'avoir volé ; Robe-Noire dire à moi : " Jean-Baptiste, rends l'argent volé."—Quel argent ?—Deux piastres volées à toi par moi, mauvais sauvage, mais aujourd'hui bon indien, avoir l'eau du baptême sur le front, moi enfant du Grand-Esprit. Tiens, prends ton argent.—C'est bien, ne vole plus. Bonjour, Jean-Baptiste.—Bonjour ! pas assez, moi vouloir autre chose.—Et que veux-tu ?—Moi vouloir un reçu.—Un reçu ? Qu'as-tu besoin d'un reçu ? La Robe-Noire a-t-elle dit de le demander ?—Robe-Noire ne rien dire ; c'est Jean-Baptiste vouloir un reçu.—Mais, pourquoi vouloir un reçu ? Tu m'as volé et tu me rends ; c'est bien assez.—Pas assez. Ecoute : Toi, vieux, moi jeune ; toi mourir sans doute premier, moi mourir après toi. Comprends-tu ?—Non, qu'est-ce que tu veux me dire ?—Ecoute encore : cela vouloir dire beaucoup, cela vouloir dire tout. Moi frapper à la porte du ciel ; le grand chef saint Pierre ouvrir et dire : c'est toi, Jean-Baptiste, et ne veux-tu ? Moi vouloir entrer dans la maison du Grand-Esprit. Et lui me dire : Et tes péchés ? Moi répondre encore : Robe-Noire m'avoir pardonné. Saint Pierre ajouter : Mais ton vol au ministre, as-tu rendu l'argent ? Montre-moi ton reçu. Maintenant ministre, tu vois la situation du pauvre Jean-Baptiste, pauvre Indien, sans reçu, obligé pour te retrouver, de galoper par tout l'enfer !

ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

*L'épouse de Frs. Leduc ; veuve Pierre Baker ; l'épouse de Louis Hurteau ; Dlle. Rosama Lapointe ; veuve Basile Pilon ; J. Bte. Rousseau ; M. Luce Delisle ; Jos. Octave Paquin ; Dolphis Dionne ; Sieur Antoine Beaudoin.